

# 4<sup>ème</sup> Rencontre InterPAT

## Agriculture, alimentation et insertion

***\*\*Compte rendu\*\****

### **Agriculture et insertion**

"Insertion sociale et économique par l'agriculture : quels bénéfices pour les personnes et pour les territoires ?"

>> L'agriculture comme support de reconstruction (1), l'insertion en agriculture pour la production alimentaire (2) et l'agriculture/insertion pour la création d'emploi, la dynamique économique des territoires (3).

### Table des matières

Participation .....	
Compte-rendu .....	
Introduction par Dominique Fédieu, élu départemental .....	4
Témoignage 1 : les Jardins du Cœur à Blanquefort .....	4
Témoignage 2 : GEIQ Multi Agri 33 .....	7
Témoignage national : les Jardins de Cocagne .....	9



Liste des participant.e.s

Personne	Structure	
Angélique	Réseau Cocagne	
Cécile Migot	PdP Les Clefs du Jardins, jardin d'insertion sur Bdx métropole/bordeaux Sud	
Fanny Laison	Université de Bdx – M2 Economie Sociale et Collaborative – Journaliste ; en stage à l'Entre2Mondes scic et tiers-lieu nourricier à Créon	
Francine Trébuchaire	Pépinière, Les Jardins de Francine, Sablons	
Gaëlle Vives	Terre de Liens, bénévole du groupe local Gironde	
Gwenaëlle Girard	Le Roseau	
Hélène Gagaille	PdP La Ferme du Passage	
Julie Casenave	Chambre d'agriculture	
Marie Zigoni	Régie LibRT du territoire du Libournais, chargée de développement	
Marie-Pierre Laubeuf	Bordeaux Métropole – direction urbanisme	
Soubiran		
Thomas Bequaert		
Virginie Robin		
Julie Lailliau	CD33 – Mission Agenda 21 / INRAe, doctorante cifre, équipe organisatrice	
Melinda Lizée	CD33 – SCT, cheffe de projet développement territorial, Libournais	
<b>Charlotte Van Hirsell</b>	<b>*Intervenante : GEIQ MA 33</b>	*
<b>Christell Lecomte et Agnès Laine</b>	<b>*Intervenante : AD33 Insertion, Jardin du Cœur</b> <b>Intervenante ACI Jardin du coeur : Agnes Laine</b> encadrante technique jardin Encadrante technique	*
<b>Dominique Hays</b>	<b>*Intervenant : Réseau Cocagne France</b>	*
Florent Marron	PAT SCOP Saluterre – Paysagiste urbaniste, chargé d'étude pour Saluterre en ingénierie paysagère et développement de systèmes alimentaires de territoire ; Les Râteleur ; projet de mise en œuvre d'un ACI maraichage et conservation alimentaire	Asso
Jean Roland Barthélemy	PAT Collectif Aliment-Terre – BARVAL	Asso
Paul Berna	PAT Cap Solidaire	Asso
Sylvain Lantheaume	Rebond 33	Asso
Alice Auclair	CD33 – D2I, chargée de mission IAE et ESS pour l'insertion professionnelle	CD33
Anne Gerstlé	CD33 – Cabinet du Président, questions alimentaires	CD33
Anne Hermann-Lorrain	CD33 – SAFT, cheffe de projet de la politique Gironde Alimen'Terre, équipe organisatrice	CD33
Célia Monseigne	CD33 – élue	CD33
Céline Drissi	CD33 – SCT, cheffe de projet développement territorial, BARVAL	CD33
Corinne Ducassou	CD33 – SCT	CD33
Denise Greslard Nedelec	CD33 – élue, VP en charge de l'Insertion	CD33
Dominique Fédieu	CD33 – élu, président commission Agriculture, Mer, Forêt, en charge de la politique Gironde Alimen'Terre	CD33
Gaëlle Menard	CD33 – SCT, questions alimentaires, équipe organisatrice	CD33
Justine Bosredon	CD33 – Mission Agenda 21, questions alimentaires, équipe organisatrice	CD33
Pierre Dumartin	CD33 – D2I	CD33
Stéphanie Privat	CD33 – SAFT	CD33
Emmanuelle Favre	Commune Saint Loubès- élue ; projet de jardin alimentaire pour alimenter la cuisine centrale	Commune
Alexandre Pierrard	Commune Blaignan-Prignac – élu	Commune
Anne Sophie Pillet	Commune Saint Christophe de Double – élu (et élèveuse)	Commune
Annie Mureau Lebret	Commune Tresses - élue	Commune
Antoine Garanto	Commune Mouillac – élu (Fronsadais-Libournais, CdC du Fronsadais, PETR du Grand Libournais, SMICVAL Libournais Haute Gironde)	
Bernadette Bouffard-Gourlot	Commune Porchères - élue	Commune



Charles Labrousche	Commune Nizan - élu	Commune
Christian Patrouilleau	Commune Isle Saint George - élu	Commune
Daniel Gaud	Commune Romagne - élu	Commune
Eve Demange	Ville de Bordeaux, élue, déléguée en charge de la résilience alimentaire à Bordeaux et conseillère métropolitaine	Commune
Fabienne Krier	Commune Bayas – élue	Commune
Jean Luc Leterme	Commune Bonzac – élu	Commune
Marine de Taffin	Commune Savignac-de-l'Isle – élue porteuse de projet d'un jardin partagé pédagogique et conseillère municipale en charge des sujets autour de l'agriculture locale, citoyenneté, transition écologique	Commune
Martine Lecoulex	Commune St Christophe de Double – secrétaire de mairie	Commune
Michel Aimé	Commune Sauviac – élu	Commune
Michel Prudent	Commune Asques – élu	Commune
Nicolas Pellerin	Commune Bassens – élus	Commune
Virginie Girotti	Commune Blaye – élue	Commune
Cécile Kessler	PAT Bordeaux Métropole - CCGAD	EPCI
Eve Lalande	PAT CdD de l'Estuaire	EPCI
Isabelle Dumora	PAT CALI	EPCI
Léo Nicollet	PAT CdC Montesquieu	EPCI
Marion Alvarez	Bordeaux Métropole – mission agriculture	EPCI
Morgane Scouarnec	PAT Bordeaux Métropole - CCGAD	EPCI
	PAT LEADER Sud Gironde	Terrproj
Benjamin Chambelland	PAT GPV Rive Droite / CNRS, programme de recherche QualipSo	TerrProj
Ebène Hamès	PAT GPV Rive Droite	TerrProj
Laurie Joubert	PAT PETR du Grand Libournais	TerrProj
Marine Hurtaud	PAT PETR Coeur Entre-deux-Mers	TerrProj
Richard Rey	PAT PETR CE2M	TerrProj



## Introduction par Dominique Fédieu, Conseiller départemental Sud Médoc, en charge de la Politique Gironde Aliment'Terre

Projets qui permettent le brassage social, l'intergénérationnel, que ce soit via des jardins partagés, ou d'autres formes. Il y a plusieurs problématiques.

\*Ce retour à la terre, via les jardins, permet de vite voir la concrétisation de son travail : on récolte ce que l'on sème. Important pour toutes les personnes, notamment celles éloignées d'une réalité de travail au quotidien, car finalement, on récolte le fruit de son travail ou du travail collectif, et on voit assez vite les effets de nos efforts. La terre vient au secours de nos états d'âme, de nos bleus à l'âme.

\*Aujourd'hui, il y a une très grande préoccupation des associations caritatives pour améliorer l'approvisionnement en produits frais, locaux, sains. D'où l'importance aussi de multiplier les espaces de production (les maraîchers ont déjà leurs débouchés, pour les embarquer dans des projets un peu plus novateurs, il faut bien le planifier avec eux, travailler en amont).

\*L'alimentation est l'affaire de tous. L'investissement que chaque citoyen et chaque citoyenne peut avoir est important, quand on souhaite œuvrer pour développer l'autonomie alimentaire de nos régions et de nos pays girondins.

Beaucoup d'initiatives sont prises. Le Département accompagne notamment de nombreuses associations, et cela depuis très longtemps.

Les jardins, de manière générale, sont un très bel outil de remobilisation, de mobilisation citoyenne, de brassage. Finalement, la diversité que l'on trouve dans les jardins, on la trouve au sein des bénéficiaires et des personnes qui gravitent autour de ces projets. Avec un peu de recul, il y a finalement très peu de projets qui arrivent à rassembler autant de profils différents, dans l'intergénérationnel, et avec des parcours de vie très disparates aussi.

Ces thématiques autour de l'alimentation et des jardins sont très riches : quand on commence à tirer le fil de la pelote, on se rend compte qu'il y a beaucoup d'autres actions qui peuvent s'enchaîner derrière. Cela est vrai que l'on est moins coutumier dans le Sud-Ouest de l'expérience des jardins de Cocagne

Initiatives intéressante à dupliquer.

Dans l'action sociale et dans ce qui est fait par la Mission Agenda 21: il y a plusieurs élus, plusieurs services qui accompagnent ces mouvements associatifs et citoyens autour de l'insertion et de l'alimentation.

Denise Greslard Nedelec, Vice-présidente CD33 en charge des Politiques d'insertion :

Très rapidement, pour dire qu'il s'agit pour moi d'un enjeu majeur, sur plusieurs points c'est un enjeu d'abord écologique, un enjeu d'alimentation, un enjeu de santé et c'est un enjeu d'inclusion et d'insertion. Il me semble qu'il faut, sur tous ces plans-là, croiser les accompagnements des projets qui surgissent, comment on peut essayer de fédérer, mais aussi être le moteur d'un partage de bonnes pratiques.

Pour bien connaître l'insertion proprement dite, autour de l'accompagnement des allocataires du RSA sur la production alimentaire (comme par exemple Les Petits Cageot et la Petite Ferme, qui ont pris une dimension assez importante) : on a là une responsabilité collective très forte. Je suis ravie, avec mes collègues, je pense à Martine Jardiné (Vice-présidente en charge de l'Habitat, du logement et du développement social), du travail mené autour des espaces de vies sociales sur l'alimentation, qui est un support passionnant pour travailler les relations familiales, le rapport à la nourriture : c'est un sujet qui doit nous occuper et nous préoccuper tous. Je suis avec vous et j'écouterai volontiers et avec beaucoup de passion tous les échanges qui vont pouvoir se faire aujourd'hui et après.

### Témoignage 1 : les Jardins du Cœur à Blanquefort

#### Christell Lecomte et Agnès Laine

Anne Hemann, Cheffe de projet Gironde Aliment'Terre : On commence avec le témoignage des Jardins du Cœur de Blanquefort, avec une approche ciblée sur la reconstruction : en quoi l'agriculture peut être aussi un outil support de la



reconstruction sociale et personnelle, pour aller vers de l'emploi ; même si ce n'est pas forcément la finalité lors de l'entrée dans les jardins. Démarche en escalier, accompagnement pour aller progressivement vers un retour à l'emploi.

Christell Lecomte, accompagnatrice socio-professionnelle aux Restos du Cœur/Jardins du Cœur

\*Création des Restos du cœur en 1985, petite idée de Coluche qui est devenu grande, n'a pas duré qu'un hiver, et malheureusement on existe toujours. 41 centres RdC sur la Gironde : distribuent des produits alimentaires aux plus démunis, participent à leurs insertions sociales et économiques : aide pur résoudre leurs difficultés (accès à la justice et aux droits, accès au logement, culture, loisirs, pour les bébés, etc.) et notamment, l'insertion par l'emploi.

\*Insertion : 101 chantiers d'insertion ; 1 association intermédiaire.

Important : modèle d'insertion spécifique qui s'appuie sur 4 piliers : (1) accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi ; (2) mixité entre bénévoles et salariés permanents ; (3) production tournée vers les Restos du cœur ; (4) respect de l'environnement, via les pratiques culturelles.

\*Implantation territoriale de l'action ; chantiers un peu partout. Grande équipe (chiffres). 13.5 mois d'accompagnement en chantier en moyenne.

\*Utilité de ces chantiers (étude réalisée en 2020) : confiance en soi, lien social, capacité financière retrouvée, accès aux droits, autonomie. Dans le chemin vers l'emploi, effets de pouvoir se projeter vers un projet de vie, lever des freins périphériques, s'insérer véritablement dans un projet d'insertion, essayer d'intégrer son environnement, reprendre chemin vers emploi ; gout du travail en équipe redécouvert, acquisition de nouvelles compétences.

\*2 activités : préparateurs de commandes à l'entrepôt ; aide-maraîcher au jardin (Blanquefort).

\*Chantier insertion : structure d'insertion par activité économique, accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi, dans le domaine social et professionnel : accompagnement personnalisé. Contrats avec statut de salarié (6-12, mois) contrats renouvelés maximum 24 mois (CDDi de 26 heures par semaine). Actuellement, 16 ETP sur les 2 chantiers attribués et financés. Public prioritaire : RSA

Equipe ACI [diapo]

Typologie de publics : 24 hommes, 15 femmes sur les 2 chantiers (pas que jardin)

27/39 bénéficiaires au RSA dont 2 en quartier prioritaire de la ville.

\*ACI propose accompagnement, suivi personnalisé (RDV bimensuels à toutes les semaines si besoin) ; accompagnement pédagogique (acquisition savoir être, savoir-faire) ; réelle situation de travail avec codes et règles à respecter ; ateliers thématiques (ex : avec CPAM sur prévention en rapport avec les conduites à risques) ; formations qualifiantes et diplômantes (en interne et en externe) ; insertion professionnelle durable.

\*Partenaires : [diapo] mobilité, justice, centres de formation, etc. pour faire accompagnement social et profession

\*Le jardin a été créé en 2006, sur un terrain qui a été prêté (1.2 ha) avec 4 grandes serres (1000 m<sup>2</sup>) pour des cultures de saison. Entre 9 et 11T produites par an, à destination des centres de distribution. 8K-10K plants produits par an soit l'équivalent de 25K€ HT/an minimum.

\*Moyens [diapo]

\*Fonctionnement [diapo] : marche avec des dons pour les terreau semis, rempotage, graines, plants, engrais bio, etc. 95% des intrants sont donnés. Fonctionnement propre à ce jardin (des demandes sont faites ; dans le réseau national, peut fonctionner différemment).

Remobilisation, reprise de confiance en soi. Travail en équipe permet de retrouver le lien social et certains codes professionnels. Ateliers avec bénévoles (code de la route, bureautique, maths, français, etc.)

Accueil de groupes en formation (CFPPA Blanquefort), présentation de l'activité maraîchère. Parcelles en permaculture, avec des techniques différentes.

Accueil du RAID des Maraîchers (début juin) : faire connaître l'activité insertion des Restos.

« Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser » Coluche

Questions :

\*Eve Demange (conseillère municipale déléguée en charge de la résilience alimentaire à Bordeaux et conseillère métropolitaine) :

Vous avez parlé d'un terrain de 1.2 hectares prêtés : à qui appartient ce terrain ? et quel est le principe, est-ce qu'il y a une convention ? comment ça se passe ?



C.L. : c'est Mme Baron qui le prête depuis même bien avant 2006 (date de l'agrément chantier d'insertion, avec arrivée des professionnels). Il y a une convention. Lorsque vous être propriétaire et que vous mettez votre terrain à disposition d'une association, au niveau des impôts, il y a des compensations. Il y a un acte notarié spécifiant les choses très clairement.

/ Stéphanie Privat, service foncier CD 33 : Bonjour, pour compléter sur le prêt de terrain à une association et les avantages fiscaux : il s'agit du crédit d'impôt classique liés aux dons aux associations. Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % à 75 % du montant versé, selon l'association choisie, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Déclarer le montant des loyers dans vos revenus fonciers, même si vous ne les percevez pas. Puis vous déclarerez faire don. Stéphanie précise que c'est pour une association d'intérêt général sans but lucratif, cela ne marche pas pour toutes les associations.

\*Ebène Hamès, GPV Rive Droite, en charge des coopérations économiques/ESS : Quels sont les moyens spécifiques humains dédiés à ce chantier d'insertion en particulier ? sous-traitance de l'accompagnement socio-professionnel (« réalisé avec des bénévoles ou en lien avec des partenaires ») : est-ce qu'il y a des choses que vous internaliser ? oui/ non ? pourquoi (moyens financiers ?) ?

C.L. : il y a une encadrante technique sur le jardin, Agnès (l'autre encadrant est sur le dépôt) : l'accompagnatrice socio-professionnelle (elle-même) a son temps partagé sur les deux chantiers. Tout ce qui est accompagnement, c'est elle qui le fait aussi sur tous les salariés. Les partenaires, c'est plus en fonction de thématiques/problématiques particulières (ex. santé, mobilité, etc.) : des freins sur lesquels elle ne peut pas intervenir toute seule. Toujours en collaboration avec les associations, les assistantes sociales, etc. toutes les personnes qui gravitent autour du salarié.

Ebène : nombre total de salariés que vous accompagnez ?

C.L. : maximum 24

\*Denise Greslard Nedelec : précision : ACI, c'est dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, donc dans un cadre formalisé par des lois, avec un accompagnement, dont financier, et une évaluation de l'Etat, de la Région et du Département (par convention). Pour l'accompagnement des salariés, lorsqu'il y a un appel à des structures extérieures, ce sont aussi des structures financées par le Département dans le cadre de l'accompagnement, soit des allocataires du RSA, ou de minima social, de personnes en vulnérabilité. Si cela vous intéresse, vous pouvez vous rapprocher du service insertion (D2I) du Département, qui vous donnera les informations concernant les structures de l'IAE en Gironde, sur l'alimentaire (il y a aussi d'autres supports), il y a environ 80 structures IAE en Gironde (dont le GEIQ), avec des formes différentes.

Le support autour du maraîchage, de l'alimentation, de la transformation aussi, sont des supports intéressants pour l'insertion à plusieurs titres : premièrement, ça apprend des gestes professionnels et fait monter en compétence des gens qui se dirigeront vers des voies parfois complètement différentes, mais les compétences restent acquises pour une insertion professionnelle qu'on espère plus durable. Support magnifique dans le rapport que cela permet à la nature et à ce qui nous nourrit.

\*J.R. Barthélémy : Effet sur les débouchés professionnels des personnes qui ont participé.

C.L. : Pour reprendre les mots de Denise G.N., en effet, la plupart ne vont pas sur le maraîchage et vont sur d'autres métiers, d'autres parcours professionnels. Certains ont déjà des idées en rentrant, d'autres pas du tout. Ils sont vraiment voie de reconstruction quand ils sont au jardin : ils sont là pour une étape, pour repartir, se relancer. En débouchés, cela peut être l'emploi, des formations, prise de conscience qu'il faut monter un dossier RQTH.

Le maraîchage est « juste » une fonction support : certains sont perdus, cela leur permet de s'ancrer dans le temps, de retrouver une dynamique, une saisonnalité, les légumes qui vont avec (beaucoup de légumes en primeur). Nous jouons sur la mixité des équipes, hétérogènes, avec freins différentes, pour avoir une osmose pour une équipe dynamique : constituer une équipe est le plus dur. Très important pour l'ASP et l'encadrant : c'est très dur pour nous, fatigant, on y laisse des plumes, moralement. Les gens sont souvent très abîmés. Zone rouge Natura 2000 : plus les années passent plus, il y a d'inondations ; cadre sympathique qui a aidé beaucoup de monde (plus de 200).

\*J.R. Barthélémy : Les personnes sont-elles logées ?

C.L. : non

\*Ebène : 100% production est rachetée en interne pour la distribution ?

C.L. : Pas rachetée : la totalité de ce qui est produit est donnée pour les bénéficiaires. Nous sommes en zone maraîchère, il est hors de question de concurrencer les maraîchers locaux. Enorme demande en légumes de saison, cela part très vite. 12 tonnes : moyenne. Valeur en euros estimée : 25K€ basique, on peut aller plus loin.

\*Pas de dégradation : « vivons heureux, vivons cachés », pas d'étiquette sur le portail.



\*Florent Marron : Avez-vous une idée du coût (part employeur /Etat) d'un emploi ACI pour la structure d'accueil à l'année, quel est leur taux de rémunération (smic ou plus ?)

C.L. : Salariés payés au SMIC.

Dominique Hays : Le cout standard unitaire remboursé par les administrations est de 19 000€/personne/an ; le cout estimé pour la structure est de plus de 23 000 euros.

Alice Auclair : Juste pour précision sur les questions de financements, le Département intervient pour financer l'accompagnement socio professionnel des allocataires du RSA accueillis

## Témoignage 2 : GEIQ Multi Agri 33

### Charlotte Van Hirsnel, directrice du GEIQ Multi Agri 33

<https://www.geiq-multiagri.fr/>

Vidéo : [https://www.youtube.com/watch?v=29HdUEtcbTY&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?v=29HdUEtcbTY&feature=emb_logo)

GEIQ : 170 en France ; dont 38 en Nouvelle Aquitaine

Qu'est-ce qu'un GEIC ? c'est un collectif d'entreprises ayant une finalité sociale : entreprises qui se regroupent et qui créent une association (une entité propre/GEIQ). Dans l'association, il y a des permanents pour le recrutement, l'accompagnement, et la mise à disposition de salariés qui vont travailler dans des entreprises adhérentes. Les permanents du GEIQ réalisent un suivi personnalisé des parcours et des salariés en insertion. Tous les salariés suivent des parcours dans lesquels ils alternent entre temps en entreprise et temps en formation.

GEIQ n'est pas un centre de formation : travaille avec tous les centres de formation du territoire, selon les métiers choisis par les salariés. Labellisation du GEIQ par Etat (rapport d'activités annuel). Entreprises engagées, réalisation tutorat professionnelle : qualification des salariés, parfois avec un diplôme à la clé parfois, savoir-faire acquis sur le terrain.

Recrutements en fonction des besoins des entreprises adhérentes. Le salarié a un contrat de travail avec le GEIQ // le GEIQ a une convention de mise à disposition avec l'entreprise adhérente. Le salarié travaille au sein de l'entreprise et bénéficie également de la formation, d'un tutorat professionnel (notamment par le tuteur en entreprise qui connaît son métier) et d'un accompagnement social.

Accompagnement plus global par les salariés du GEIQ : aspects professionnels, accompagnement social selon les problématiques du salarié.

GEIQ multi agri 33 spécialisé dans les métiers de l'agriculture et des espaces verts, créé en 2015 par 8 entreprises fondatrices.

Entreprises membres du CA ; 40 entreprises (paysage, exploitation agricole en grandes cultures, maraîchage, coopérative (SICA maraîchère).

Présidente actuelle du GEIQ : VIALA-SANGUINET Estelle (gérante d'une exploitation en maraîchage et d'un magasin de vente de fruits et légumes).

Selon les années, entre 5-11 métiers différents réalisés par les salariés chaque année (en fonction demande/besoin des entreprises et des souhaits des candidats)

- Production : Ouvriers agricoles polyvalents (paysage, viticole, maraîchage), conducteurs d'engin
- Maintenance, conditionnement : mécaniciens agricoles, agents de maintenance industrielle
- Distribution, commercialisation, fonctions supports : préparation de commandes, chauffeur-livreur, assistant comptable/admin/commercial

« Le GEIQ travaille de la fourche à la fourchette ».

Les étapes du parcours pour le/la candidat.e :

Période immersion, intérim, stage, ... pour que la personne puisse valider son projet

Selon besoin : parcours diplômant/qualifiante, blocs de compétences, spécialisation

Contrat (entre 6 et 24 mois dans l'entreprise), variable selon les envies du salarié.

Accompagnement individualisé pour obtenir diplôme, qualification, ainsi que des habilitations complémentaires.

Ensuite notre objectif, ce n'est pas que les salariés restent au GEIQ, à moins d'avoir un souhait d'évolution de qualification, l'objectif est que le salarié soit embauché au sein de l'entreprise.



Mais, s'il n'y a pas de potentiel, ou que le projet a évolué, ou encore que la personne ne souhaite pas rester dans l'entreprise, le GEIQ va accompagner pour que la personne puisse aller travailler ailleurs.

Le parcours pour une entreprise :

Recueil du besoin, avec une diffusion de l'offre auprès de tous les prescripteurs (Pôle Emploi, Mission Locale, structures de l'IAE, centres de formation, entreprises adhérentes).

Le GEIQ réalise avec l'entreprise l'examen des candidatures, présentation de 2-3 profils, et c'est bien l'entreprise qui valide in fine la décision d'embauche. Le candidat et l'entreprise sont au cœur du processus, le GEIQ vient en « chef d'orchestre », pour aider à mettre en musique le démarrage de parcours, et surtout les formations qui vont avec.

Exemples de parcours (choix de mettre en évidence des femmes) :

Ségolène M., tractoriste viticole polyvalente ; parcours de 10 mois avec modules spécifiques ; en CDI aujourd'hui dans l'entreprise.

Charline F., ouvrière en paysage ; parcours de 12 mois, CACES/permis remorque ; en CDI aujourd'hui avec responsabilité d'équipe

Quelques chiffres clés :

91% de sortie vers l'emploi

L'année dernière : 75% des salarié.e.s étaient des personnes « éloignées de l'emploi » : personnes éloignées du marché du travail depuis plus d'un an, bénéficiaire du RSA, bénéficiaire ou sortant d'un dispositif d'insertion, en situation de handicap, issues des quartiers/zones prioritaires, demandeurs d'emploi de plus de 45 ans, sortant de prison, placés sous main de justice, jeunes de moins de 26 ans peu qualifiés (infra bac), personnes en reconversion professionnelle contrainte.

Le GEIQ : un outil pour répondre aux clauses d'insertion

\*La clause d'insertion : condition d'exécution de certains marchés avec obligation pour les entreprises de réserver une part des heures de travail générées par ces marchés à la réalisation des clauses d'insertion.

\*Les entreprises de paysage peuvent être concernées par cette obligation

\*Le dispositif GEIQ : identifié comme un moyen de réponse aux clauses

>> Le GEIQ accompagne l'entreprise dans toutes les dimensions de mise en œuvre des clauses sociales d'insertion

Dispositif porté par collectivité territoriale

Postes ouverts à l'heure actuelle

### Questions

\*Gaëlle Menard : Souvent ces métiers agricoles sont des métiers plutôt durs, avec une forte pénibilité (journées longues, force physique nécessaire) malgré le bien être que le travail à l'extérieur apporte, comme on l'a abordé plus haut. Quelle est la plus-value des employeurs dans le recours à votre structure ? est-ce qu'ils adaptent les postes proposés ?

C.V.H : On reste sur du 35h. Amplitude possible (par exemple : déplacements pour les métiers du paysage à prendre en compte) ; + temps de formation incluses (ils ne sont pas tout de suite plongés à 100% sur le terrain), premières étapes qui permettent de soulever les questions, d'adapter les situations (notamment face aux RQTH) (capacités physiques, temps de travail, etc.).

\*Denise G.N : comme pour les métiers d'aide-soignante, ce sont en effet des métiers difficiles.

C.V.H : C'est sûr, il y a des caractéristiques inhérentes au métier, qu'il faut pouvoir apprécier (travailler dehors, au-delà des aléas climatiques par exemple) : ils en ont bien conscience, ça fait partie du jeu et ça leur convient très bien.

Anne Hermann : merci pour les précisions. Vous l'aurez compris, le GEIQ est aussi un outil au service des collectivités, par rapport aux clauses d'insertion.

Pour faire l'enchaînement, Mr Dominique Hays. Nous sommes très contentes de l'accueillir, car nous avons eu en Gironde deux jardins de Cocagne très longtemps. C'est un outil que l'on n'a plus vu sur notre territoire depuis longtemps. Les choses étant, on se réintéresse à ce modèle économique, du moins spéciale, et cela nous paraissait intéressant d'avoir le témoignage de Mr Hays sur ce point-là, pour conclure un peu les témoignages d'aujourd'hui.



### Dominique Hays, président

Merci de nous avoir invités, bien que nous ne soyons plus des locaux, et croyez bien qu'au Réseau de Cocagne, on le regrette. Il n'y a pas d'ostracisme vis-à-vis de la Gironde, et je crois même pouvoir dire qu'en Aquitaine, on pouvait ne pas compter non plus sur des jardins dans des départements d'à côté. Je ne sais pas si des raisons expliquent cela, néanmoins l'Aquitaine n'a jamais été un grand lieu d'implantation des jardins de Cocagne, et nous aussi avons regretté la disparition des jardins qui étaient implantés à l'époque.

Chiffres de l'observatoire du réseau Cocagne en commentaire (PDF à télécharger : [http://www.reseaucocagne.asso.fr/wp-content/uploads/2019/12/observatoire2019-vweb\\_def0912.pdf](http://www.reseaucocagne.asso.fr/wp-content/uploads/2019/12/observatoire2019-vweb_def0912.pdf))

30 ans d'existence : alliant question maraîchage / et de ce qu'il peut apporter pour des parcours de vie professionnelle, personnes éloignées de l'emploi.

5000 salariés en insertion, 7% de la vente directe de légumes en France, 100 entités en France, affilié au réseau (et non pas « fédération ») et s'attachant à 4 points forts ayant fait charte :

- (1) Existence projet social fort pour chacune de ces structures : agrément ACI<sup>1</sup> (soit on fait bien son travail, et on a l'agrément ACI par les autorités compétentes, soit on ne le fait pas bien et on n'a pas l'agrément ACI) ; projet social, on a été amené à le faire évoluer : il ne s'agit pas que « d'insérer les gens par le travail », mais aussi et plutôt « réinsérer le travail dans la vie des gens », ce qui suppose que le travail doit être intéressant. Je reprends les propos de Dominique Fédieu et ce qui a été soulevé par les autres témoignages : finalement dans l'insertion, ce qui va nous intéresser c'est la centralité du travail au-delà, c'est-à-dire, en quoi le travail, au-delà d'apporter un revenu, va permettre de construire les personnes. Elles vont produire des biens et des services, pour les autres : ce qui est intéressant à regarder c'est en quoi cela est structurant. Or effectivement, comme l'a dit Mr Fédieu, avec le maraîchage, on voit tout de suite le fruit de son travail, la portée que cela a, de produire des produits réputés pour leurs qualités nutritionnelles, produire des produits bio : 2<sup>ème</sup> point de notre charte
- (2) Agriculture biologique : pour nous c'est un préalable, respect du vivant, respect des personnes suppose que, surtout s'ils ne sont pas reconnus dans la filière, qu'on ne les expose pas à des produits. Aussi, si on retourne la blague, on ne saurait pas faire du conventionnel. Dès le départ on est parti sur la bio : pour nous ce n'est pas l'enjeu d'un combat, c'est un préalable. Ça nous paraît essentiel, le minimum commun est de produire en bio. La bio ne suffit pas, ne nous garantit pas qualité sociale/sociétale. C'est ici que nous avons des marges de progrès et c'est ce que l'on appelle la transition écologique et sociale de l'économie.
- (3) Transition sociale ; circuits alternatifs de vente, ne pas trop emmerder la profession, éviter d'aller courir les marchés et ne pas faire de la concurrence déloyale. L'idée qu'on a eue à l'époque, c'était d'avoir des adhérents solidaires que l'on livrés sous formes de paniers (je me permets de préciser que nous faisons cela avant les AMAP, depuis 20 ans, Cocagne plus vieux) : donner un signal à la profession
- (4) Travailler main dans la main dans la profession (il a été secrétaire du GAB pendant plusieurs années). Concurrence déloyale éculée : il n'y a que ceux qui sont en détresse de débouché qui cherchent à tout prix qui sont les responsables. En réalité, il y a tellement de demande aujourd'hui, il y a suffisamment de place pour tout le monde, il suffit juste de se parler, de se structurer de *coopérer*, c'est-à-dire d'avoir le souci de l'autre (différent de la « collaboration » où on n'a pas le souci de l'autre).

Il n'y en a pas en Gironde. Ce que je vous propose, et qui va bien avec là où nous en sommes et avec cette idée de PAT – [projets] alimentaires territoriaux - qui régissent vos débats : arriver à intégrer la dimension essentielle du fait alimentaire. Notre prise de conscience : l'alimentation était au départ un support pour insérer des gens, mais de fil en aiguille, vous devenez un acteur de la chaîne alimentaire, et quand cette chaîne est en tension, vous commencez à prendre en charge 2 autres préoccupations et à les faire vôtres :

- (1) Question de la justice sociale : pourquoi produire bio pour des gens qui sont de classes moyennes ? alors qu'ils pourraient être fournis à des gens qui sont en mesure de les payer ? >> paniers solidaires (une partie du panier est pris en charge par l'Etat : 4€, CCAS, Département etc. : 3€ de la poche du bénéficiaire). Les gens tiennent beaucoup à participer financièrement, c'est un point fort qu'ont signalé des bénéficiaires du RSA ;
- (2) Croissance d'une demande mal satisfaite

<sup>1</sup> ACI : Atelier Chantier d'Insertion. Les ACI sont conventionnées par les DIRECTE.



→ N'avons-nous pas un rôle à jouer dans structuration de « **filières alimentaires locales inclusives** » ? Ce qui est très tendance.

Il y a eu un avant et un après Covid dans la perception de l'intérêt de ces « filières alimentaires locales ». Avant le covid : on était des militants, à expliquer ces questions, ces enjeux, etc. ; après : vous avez tous les appels à projet qui tombent sur les projets que l'on porte, vous avez l'impression qu'ils ont été écrits en regardant ces projets.

Cette idée, on va la retrouver derrière une notion que l'on appelle, pour l'instant (née dans le Pas de Calais), **l'écopôle alimentaire** : soit des outils territoriaux, véritable couteau suisse pour répondre à l'enjeu alimentaire, que je vais résumer en 4 fonctionnalités / fonctions :

- (1) La nécessité de structurer des filières locales bio. La « structuration », ce n'est pas seulement produire, mais arriver à **créer une gamme territoriale**. Suppose que l'on se cause, que l'on planifie, qu'il y ait une planification, un dialogue territorial entre les producteurs pour arriver à avoir une diversité de gamme. Cf. Jardin de Cocagne dans le Pas de Calais, qui est un écopôle alimentaire : on intervient sur le *complément de gamme* (Pas de Calais très spécialisé en grandes cultures : carottes, poireaux, etc.). Pour imaginer un *archipel nourricier fruitiers* ; on se focalise sur ce qui manque dans la gamme.  
Egalement, structurer une filière, c'est voir aussi la part que la transformation peut avoir pour faire en sorte qu'on puisse compléter cette gamme. Il faut donc avoir des ateliers de transformation (on doit en avoir 10-12 en France sur les 100 entités actuellement au sein de Cocagne) ; Organiser les circuits de distribution : on parle de la bio dans les points relais, au plus près des mangeurs, mais il y a aussi la bio dans les cantines scolaires. Ceci est une sinécure : il faut accepter de se déplacer pour 8 salades : la réalité c'est ça. Il ne faut pas oublier que derrière, il y a des opérateurs qui font la cuisine, et qu'au niveau de leur métier et de leurs capacités, il y a toute une révolution à faire, une réorganisation à produire, une conscience à prendre. Et tout ça met du temps, et pour cela il faut créer des outils territoriaux qui vont permettre de rendre disponible, rendre faisable les choses. Et du coup, l'insertion a un rôle à jouer, l'insertion y gagne : car on passe d'un jardin de Cocagne à 16-25 personnes en insertion, à une entité de 60 personnes (80 en tout avec les permanents) pour créer des situations de travail qui ne vont pas regarder simplement l'activité maraîchère proprement dite : y a de la livraison, de la préparation de commandes, de la transformation de produits, etc. Donc, de créer des outils qui vont permettre cette structuration, de créer des jardins de Cocagne dans cette logique de structuration me paraît intéressante.
- (2) L'accompagnement des mangeurs, l'accompagnement des convives. J'ai peut-être beaucoup parlé des gens qui n'ont pas les denrées essentielles accessibles, ou la culture de consommer des légumes, et à qui il faudrait apporter un accompagnement immatériel, un service pour qu'ils puissent aller sur la consommation de ces légumes (c'est ce qu'on fait avec les Paniers Solidaires et les cours de cuisine). C'est ce qu'on appelle nous des « places à vivres », des lieux, des « *tiers-lieu nourriciers* ». Cf. ce que font Les Râteleurs, à Sainte Foix la Grande, SaluTerre : c'est une émanation de l'idée que l'on a autour des places à vivre, lieux où l'on va créer de l'intermédiation, pour que les gens puissent gagner en empowerment de cette question alimentaire, cette grande fonctionnalité de la vie, qui est effectivement fédérative, puisqu'elle est essentielle : tout le monde mange. L'accompagnement des mangeurs va développer des activités, des perspectives d'emplois.
- (3) La professionnalisation des deux précédents points. Logique insertionnelle : on répare les conséquences, les gens viennent en transit chez vous, pour « se refaire », puis repartent, sont réinjectés dans l'économie qui les a régurgités. Bien qu'il faille continuer à faire ce travail, il y a tout de même un enjeu de professionnalisation de ces filières, des perspectives d'emploi. Avant on ne parlait pas d'installer des maraîchers issus de l'insertion : c'est beaucoup à l'ordre du jour aujourd'hui, ça a beaucoup évolué.
- (4) La question des nouveaux modèles économiques. Est-ce que, par rapport à cette idée de ne pas seulement réinsérer les gens par le travail, mais aussi et plutôt de réinsérer le travail dans la vie des gens, et notamment dans cette période du covid qui met en lumière toutes ces petites mains qui produisent, et dont il ne faut pas trop vite être oublieux, n'y a-t-il pas aujourd'hui des économiques à développer, particulièrement ouvertes à l'intégration des gens qui ne peuvent pas prétendre à des hauts niveaux de qualification ? et dont on sent bien qu'ils sont utiles. Cela nous renvoie alors à un combat, une question critique : sur les modèles agricoles en devenir : vont-ils vers du low tech ou plutôt du high tech ? Vont-ils davantage sur les acteurs du territoire qui en ont la maîtrise (mangeurs, autorités publiques locales, acteurs de terrain comme Cocagne) ou vont-ils plus vers les GAFAs, qui rachètent aujourd'hui les fermes verticales, etc. ? C'est bien des questions sociétales très importantes que l'on soulève au travers de ces modèles. Voilà ce que l'on propose en termes de perspectives nouvelles, dans lesquelles l'inclusion a très fortement sa place. Comment avoir du travail inclusif ?



Actuellement, 20 Jardins de Cocagne qui sont intéressés pour aller vers cette idée d'Écopole alimentaire : <http://ecopolealimentaire.fr/>

#### Questions :

**\*Eve Demange** : Comment avez-vous fait le constat du manque de production de fruits dans votre région ? Qui a fait le diagnostic en recensant les productions et les besoins alimentaires ? Qui a pris cela en charge ?

D.H. : Le 4<sup>e</sup> point des écopoles alimentaires touche à des modèles économiques (notamment question de l'inclusion, « comment avoir du travail inclusif ? »), mais également, ce que je n'ai pas mentionné, c'est « Comment anticiper le changement climatique ? ». On a une crise, on a dit qu'il y aura un « après » : l'après n'est pas folichon, on ne le sent pas vraiment cet après. Cela serait dommage d'être oublieux. Sans être un oiseau de mauvais augure, je crains que la crise climatique soit plus forte que ce que l'on vit aujourd'hui. Donc, soit on prend un temps d'avance, par ce que c'est coton : la profession agricole est malmenée, aujourd'hui, maintenant, pas dans 1, 10 ans : au regard de la météo depuis 3-4 ans, tout le monde est d'accord pour dire que cela devient extrêmement compliqué de produire dans les circonstances actuelles. Sauf à faire des regains technologiques, maîtriser (cf. Emmanuel Macron, derrière les plants de tomates, où il y avait plus de tuyaux autour des tomates qu'il n'y en a dans les lits d'hôpitaux pour les gens souffrant du covid : et ça c'est « visiter l'agriculture »), donc soit on va effectivement aller vers ça, un truc sous chape et sous contrôle, soit on reste encore dans quelque chose qui est low-tech, accessible à tous, réappropriable par les acteurs du territoire, quels qu'ils soient. Et là, il faut effectivement anticiper les changements. Or, l'Espagne fait un dumping sur les fruits qui fait se casser la gueule à nos confrères dans le Sud de la France (bassins réputés pour la production de fruits), ce qui fait que dans le Nord, on a déjà des difficultés pour avoir des fruits de qualité. L'Espagne nous envoie des cailloux, et pas des fruits. Si demain l'Espagne, comme on le redoute, a un stress d'eau important et n'est pas capable, à un coût maîtrisé, de produire du fruit, les régions du Nord n'auront plus de fruits. Avant, dans les paniers on mettait des abricots bergerons que les copains du Sud nous envoyaient : aujourd'hui, ce n'est plus possible, les bergerons restent sur place. Il va y avoir des problèmes de souveraineté alimentaire, je pense qu'il y en a même déjà. Anticiper (le constat n'est pas scientifique, c'est au regard des jeux d'acteurs) le fait qu'il va falloir apprendre à produire du kiwi, de l'abricot, etc. dans le Nord Pas de Calais, me paraît essentiel. Cette gymnastique-là doit être faite à plein d'endroits, sur plein de classes de produits (artichaut ne se cultive plus au sud de la Loire) : l'adaptation est pénible.

**Anne Hermann** : Comment accompagner le développement du modèle Jardin de Cocagne en Gironde ? Par quoi commence-t-on ?

**Justine Bosredon** : notamment pour les collectivités, nombreuses autour de la table, par quel bout le prendre ?

Angélique (Réseau Cocagne) : Nous réfléchissons à co-construire quelque chose avec les collectivités, n'hésitez pas à contacter [polterritoriales@reseaucocagne.asso.fr](mailto:polterritoriales@reseaucocagne.asso.fr)

Site : <http://www.reseaucocagne.asso.fr/developper-un-projet-collectif-de-territoire-cocagne/>

D.H. : cf. le site (<http://ecopolealimentaire.fr/>) : il y a un chemin pour prendre contact, poser une demande.

Egalement, Cocagne a l'intention de faire un AMI pour le développement de ces écopôles alimentaires.

3 écopoles sont présentés sur le site + rubrique contact : ça arrive au réseau Cocagne.

Ces écopoles alimentaires fonctionnent bien depuis quelques années, mais c'est surtout après le covid qu'il y a eu pour nous une nécessité de nous organiser, de manière à permettre aux acteurs qui souhaitent s'emparer de ce type d'initiative puissent le faire, en bénéficiant de nos avancées et expériences. L'écopole alimentaire de référence qu'il anime est labellisé PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique ; Loi Hamon, Economie Solidaire) : pas une nouveauté qui s'ajoute mais qui s'intègre dans les modalités d'action des politiques publiques existantes.

**Alice Auclair** : Concernant les modalités de gouvernance, quels sont les acteurs qui tournent autour de l'écopole ?

R : Il faut se poser les questions de, quand on s'intéresse au fait alimentaire, vu sa fonctionnalité, finalement de qui sont les parties prenantes ? Les parties prenantes de l'alimentation en tant que telle, du fait de sa nature multifonctionnelle, cf. Mr Fédieu quand il dit que c'est fédérateur. Ça l'est car cela touche plein d'enjeux (santé (« que ta nourriture soit ta médecine », idée dite il y a un millier d'années tout de même), vivre ensemble (commensalité), etc. : multifonctionnalité). Et il y a aussi la portée, les externalités du fait alimentaire : c'est enjeu de redomicialisation de la valeur, créer de l'économie locale, de la valeur (« Valeur », Viveret : « puissance de vie » locale) : qui sont les acteurs de cette puissance de vie ? Les collectivités par exemple, les coopératives, SCIC, association ... L'important c'est qu'il y ait un pilotage croisé, altérité, le temps d'une altérité, le temps d'écoute mutuel. Avancées environnementales, défi climatique : enjeux eau, enjeux transport, aggradation des sols (comment garder fertilité des sols, garder des terres nourricières, reconquérir des terres qui ne le sont plus). Qui sont les parties prenantes de ça ? Il y en a beaucoup ! Et



pour revenir au sujet qui nous intéresse aujourd'hui, il y a l'enjeu de créer des filières d'emploi pour des gens peu ou pas qualifiés, en fonction de ces enjeux-là : créer de la gouvernance. Que les gens soient présents, qu'ils se retrouvent les manches. Qu'on arrive à définir des finalités par la force du collectif, plutôt que par l'individuation des pratiques, en réponse aux adversités que l'on rencontre aujourd'hui, qui sont de plus en plus forte. C'est surtout le temps que l'on va consacrer pour monter ces outils-là. Pour résumer : multifonctionnalité de l'alimentation, de redomiciliation de la valeur au sens de « puissance de vie augmentée », avancées environnementales et emploi. Réunir le maximum de parties prenantes de cette avenir alimentaire souhaité autour de ces 4 pôles, 3 externalités.

Anne Hermann : Comment financez-vous vos projets ?

D.H. : Quand les collectivités mettent en place des PAT, c'est très bien. Mais attention à bien les construire avec les opérateurs de terrain, qui font des choses. Il n'y a pas encore assez d'« enchevêtrement de nos agir » dans l'intérêt social. Mais nous n'avons pas encore trouvé les modalités pratiques pour créer ces alliances, et sortir de ces histoires de « l'un au-dessus de l'autre ». Créer une forme d'horizontalité qui permettrait d'allier les acteurs.

Question du financement : diversité des parties prenantes. Dans la question du modèle économique, le fantasme c'est « comment à termes, vous arriverez à vivre du produit de vos ventes ? ». Déjà, c'est interdit dans l'insertion : nous sommes limités à 30% autofinancement ! interdit de vivre de sa production. Pour financer ces actions : tout la strate interscalaire des acteurs publics, chacun en fonction de ses politiques (Région, Département) (c'est un sport !), les fondations pour aspects focaux, innovants, une partie liée à l'autofinancement, etc. Réflexion autour de la création économie de source hybride : l'économie solidaire. Mais est-ce qu'on en veut ? Volonté des territoires à en faire ? (pas juste financer les gens qui sont de l'économie solidaire, mais la faire cette économie solidaire). Collégialité des sources financières qui vont permettre de financer les sources de réponse (biodiversité, lutte contre le réchauffement climatique, etc.).

Alors, tout ça n'a pas de prix, et au prétexte que cela n'a pas de prix, il n'y a pas de métrique, donc il n'y a personne qui paie. Regardons comment l'Agence de l'Eau fait ses comptes : elle a compris que c'était intéressant de financer l'agriculture biologique pour limiter la pollution de l'eau. Faire la même chose que l'Agence de l'Eau sur l'alimentation ! 4 fois lauréat : EFDI, La Fabrique des Territoires (tiers lieux, place à vivre), Aides alimentaires, etc. : finalement, tous ses AAP disent la même chose mais sont organisés en silos. Il faut réussir à casser les silos aujourd'hui. A votre niveau, vous allez toucher ce qui est dans votre juridiction (ZPENS, les cantines des collèges, l'insertion, etc.) : quand on arrivera à casser les silos, on y verra beaucoup plus claire sur les sources qui permettent de financer ces nouveaux modèles économiques.

Mot de la fin par Denise Greslard Nedelec :

Merci à tous les intervenants. On était au cœur d'un sujet, qui doit nous occuper dans les années à venir. On a tous une responsabilité dans cette histoire-là. On s'est ressourcé autour d'exemplarité : à nous de nous saisir de ce sujet. Moi, en tant que vice-présidente du Département de la Gironde, vous savez quel est notre engagement, celui du Président, le projet de Nodris est un de ceux-là, un projet phare, qui doit être emblématique, mais il y a beaucoup qui surgissent.

Je suis tout à fait d'accord avec Mr Hays : d'arrêter de travailler en silos, de monter des projets collectifs qui embarquent tout le monde, et qui permettent de porter des valeurs qui vont au-delà de celle de la consommation bête et destructrice. Merci à toute.s pour ce moment, et à la prochaine rencontre !

